EN TOUS SENS

Une offre considérable

Le Cnam forme 70.000 élèves chaque année en France mais aussi à l'étranger. Pour cela, il compte 20 centres répartis dans les régions. Cet organisme dispose aujourd'hui de plus de 700 parcours de formations, dans 30 secteurs d'activité. À Sens, la division régionale Bourgogne Franche-Comté du Cnam pourra donc piocher dans un panel d'offres réellement considérable afin de répondre aux besoins locaux. Y compris avec de la formation à distance.

CÉLÉBRER LE DEVOIR DE MÉMOIRE ET LES SYMBOLES DE LA RÉPUBLIQUE

COMMÉMORATION. Un 77e anniversaire sous le signe de la jeunesse. Hier matin, une cinquantaine d'élèves des différents établissements scolaires de Sens étaient présents lors de la cérémonie de commémoration de la Victoire des Alliés sur l'Allemagne nazie. Ce 77e anniversaire a été célébré par la récitation du poème de Paul Eluard, *Liberté,* et la reprise du *Chant des partisans* par la chorale du collège Saint-Étienne. Des symboles forts qui ont précédé les dépôts de gerbes par les élus et officiels de la cité de Brennus. Cette cérémonie a été l'occasion, pour Marie-Louise Fort, maire de la ville de rappeler, ô combien il était important de transmettre le devoir de mémoire aux jeunes générations. ■

Sens → Vivre sa ville

ÉDUCATION ■ La création d'un Bac + 3 et l'arrivée du Cnam ouvrent d'autres options pour l'enseignement supérieur

Nouvelle licence et nouveaux espoirs

Avec son potentiel immense de formation, le Conservatoire national des arts et métiers (Cnam) arrive à Sens. Il y proposera une licence dès septembre.

Emmanuel Gougeon
emmanuel.gougeon@centrefrance.com

Jeudi, à Sens, une convention tripartite a été signée. Elle autorise de nouveaux espoirs en matière d'enseignement supérieur. Une avancée majeure compte tenu du manque criant d'options actuellement à Sens, lorsqu'il s'agit de cursus post-bac.

C'est l'arrivée du Cnam, Conservatoire national des arts et métiers, avec l'ouverture d'une première licence, qui vient en fait d'être officialisée. Grand établissement d'enseignement supérieur et de recherche français placé sous la tutelle du ministère de l'Enseignement supérieur, le Cnam a été créé en 1794 pour promouvoir les sciences et les techniques. Ses formations en alternance permettent désormais de préparer un diplôme de bac à bac + 8. Depuis 2020, il peut même délivrer des diplômes d'ingénieur.

À Sens, le Cnam Bourgogne Franche-Comté a donc décidé de créer un centre de formation à l'Amphi. Pour mémoire, cette structure du Département a été rachetée en mars 2021 par l'Agglomération. Un pari à 1,65 M€ qui mobilise depuis les élus et fonctionnaires chargés d'y faire venir des partenaires proposant des formations.

LOCAUX. La nouvelle formation sera déployée sur les sites de l'Amphi et du lycée de Sens. PHOTOS E. G.

Trois organismes déjà en action à l'Amphi

Rue Victor-Guichard, l'ex-IESY, un temps devenue une coquille vide, s'apprête ainsi à retrouver de l'activité. Trois organismes y sont déjà en action depuis son rachat. Cet équipement accueille effectivement des élèves de l'EGC (École de gestion et de commerce) de Sens, de l'IFMS (Institut de formation aux métiers de la santé) de Sens et de la CCI de l'Yonne (Chambre de commerce et d'industrie).

La convention signée jeudi réunit le Cnam, la Communauté d'agglomération du Grand Sénonais et le lycée de Sens. Elle permet de lancer la licence Informatique générale Web et applications en réseaux (Wear) à Sens pour la rentrée 2022. Cette formation sera déployée sur le site de l'Amphi et au lycée.

« 30 à 40 % de nos étudiants cherchent à poursuivre localement leur scolarité, a commenté Marie-Louise Fort, présidente (LR) de l'Agglo. Et nos entreprises ont besoin de main-d'œuvre diplômée. C'est pour cela que nous souhaitons faire du Sénonais une terre d'enseignement supérieur. Cette première formation du Cnam sera ô combien stratégique pour le lycée de Sens. »

Avec près de 3.000 élèves, ce double établissement (lycée professionnel Curie et lycée général et technologique Janot) avait tout intérêt à favoriser le lancement de cette licence. Car l'un des sept BTS qu'il propose, le BTS Systèmes numériques, est directement concerné par cette continuité d'études supérieures. La licence (Bac + 3) constituera une option locale pour les élèves, certains enseignants seront sollicités pour dispenser les cours, et le lycée gagnera en attractivité.

Huit à douze étudiants en septembre

Les trois acteurs de la convention ont pris un risque en lançant dès cette année, mais tardivement, cette licence. Car bon nombre d'élèves Bac + 2 ont peut-être déjà fait leur choix pour une troisième année ailleurs.

Selon nos sources, il faudra au minimum huit étudiants pour que cette licence Wear se concrétise en septembre. Le maximum serait de douze élèves. Mais cette incertitude ne pèse apparemment pas sur la durabilité de l'engagement du Cnam à Sens. « L'informatique est l'un des axes majeurs de développement actuel du Cnam », indique d'abord Christophe Decreuse, directeur de la division régionale. « Nous essaimons à Sens parce qu'on y découvre une vraie dynamique, une politique ambitieuse, et l'Amphi, un véritable creuset où nous allons créer un parcours de formation pour répondre de façon quasi chirurgicale aux besoins », ajoute-t-il. « Nous avons voulu avancer rapidement. Cette licence n'est qu'une première pierre », conclut-il, rassurant.

« Le bureau du Cnam sera situé à l'Amphi et permettra à toute personne intéressée par une formation d'être accueillie, informée, orientée et accompagnée », précise d'ailleurs l'organisme. Prometteur. ■

« WEAR »

Informatique générale. La licence Wear vise la conception, la mise en œuvre et l'administration d'une infrastructure technologique en respectant une démarche qualité, en tenant compte du contexte de l'entreprise, des attentes et besoins des utilisateurs et en veillant aux évolutions technologiques. Elle permet une ouverture sur les applications de l'internet, du cloud et de la gestion de projet web. Elle consolide les acquis professionnels du Bac + 2 en réseaux, systèmes et développement d'applications.

Mairie de Sens / Ayant droit communication@grand-senonais.fr